

AGE
DATE : 27-02-2019

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2019 DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE LAVAL INSCRITS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES TENU LE MERCREDI 27 FÉVRIER À 18 H À ESPACE JARDIN - PAVILLON A.-DESJARDINS (FACE AU FOU AELIÉS).

Sont présents les membres suivants :

Adam M. Plante
Alexandre Carrier
Alexandre Terrigeol
Alexia Oman
Amine Tarib
Anne Bernard
Anne Leblanc
Antoine Chauveau
Ariane Unamahoro
Audray Fréchette-Barbeau
Audrey Laberge-Carignan
Carl Lavoie
Cassandra Carrier
Cassandre Bois
Cécile Gagnon
Charles-Éric Levesque
Charlotte Barry
Chloé Chevarie-Poirier
Claudia Duque
Clément Joubert
Eliane Desruisseaux
Emanuel Aubin
Fanny Cantin
Floradin Piterson
Florence Fibron
Francis Marleau Donais
François D'Assises Babou Bationo
Jason F. Ortmann
Jeanne Roy-Lemaire
Jérémy Godbout
Jérémy Bernard
Jessy Menard
Joanie Tremblay Ferland
Josyane Turgeon
Julien Fouquet-Asselin

Julien Jolicoeur Dugré
Jude Emmanuel Cléophat
Larry Thierno Saiolou
Lise-Marie Gagné
Louis-Philippe Pelletier
Louis-Simon Rousseau
Ludovic Miramand
Marcos Gon
Marie-Laurence Raby
Marie-Philippe Paquet
Marthe Balihe
Mathilde Trudel-Ferland
Maxime Rojo
Maximilien Franck
Micael Carrier
Michele D'Argenio
Mikael Deguffroy
Mohamed Nouni
Mylène Shen
Nathaniel Morin
Nicolas Grondin
Philip Frieden
Ronan Goualc'h
Samuel Nepton
Samuel Yergeau
Sandrine Basanga
Vincent Mauger

Sont présents les membres du comité exécutif suivants :

Kevin Villeneuve-Tremblay	Président
Yasmine Mohamed	Secrétaire générale
Baptiste Colas	V.-p. aux affaires financière et au développement
Ibrahima Massagninni Kone	V.-p. aux études et à la recherche
Nicolas Pouliot	V.-p. aux affaires internes
Catherine Asselin	V.-p. aux droits étudiants
Guillaume Plante	V.-p. aux affaires externes

Sont absents les membres du comité exécutif suivants :

Sont absents les membres du conseil d'administration suivants :

André-Philippe Doré
Audrey Ann Malenfant
Bignon Aurelas Tohon
Jessica Virgili
Olivier Villemaire-Côté
Sabir Samahe
Théry De Serres-Bérard

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution n° 1 : 27-02-201

Il est proposé par : Kevin-Villeneuve Tremblay
Appuyé par : M. Carl Lavoie

Que Mme Jimena Ruiz Aragon agisse à titre de présidente d'assemblée et que Mme Yasmine Mohamed agisse à titre de secrétaire d'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Jimena Ruiz Aragon procède à la lecture de l'ordre du jour

L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée**
- 3. Lecture de l'ordre du jour**
- 4. Prise de positions politiques**
 - 4.1 Position sur les stages**
 - 4.2 Position(s) proposée(s) séance tenante**
- 5. Divers**
- 6. Levée de l'assemblée**

4. PRISE DE POSITIONS POLITIQUES

4.1 Position sur les stages

M. Kevin Villeneuve Tremblay présente les raisons pour lesquelles les membres de l'exécutif ont décidé d'organiser une assemblée générale extraordinaire. Il précise que lors du Forum des associations la question des stages a été posée et étant donné que les opinions se divergent la solution était d'organiser une assemblée générale pour faire participer tous les membres de l'AELIÉS. Ensuite, il commence sa présentation. Il débute par une définition classique de stage. Il dit un stage est « *une*

situation temporaire de travail, rencontrant des objectifs de formation et permettant l'acquisition d'une expérience vouée à favoriser l'intégration du ou de la stagiaire au marché de l'emploi. »

Pour la discussion de ce soir :

Il suggéré de considérer que la rémunération concerne le versement d'un salaire au ou à la stagiaire et de considérer que la compensation concerne le versement d'une bourse au ou à la stagiaire
Il présente ensuite un portrait démographique des stages universitaires de Carrier-Plante et Retg (2018).

Selon cette étude :

98 524 stages réalisés sur une période d'une année, qui s'étend de l'automne 2016 à l'été 2017 au sein de 13 institutions universitaires

19% des stages universitaires québécois sont effectués à l'Université Laval

11,2% des stages universitaires québécois sont effectués au 2e cycle et 1,6% au 3e cycle

85,1% des stages universitaires québécois de 3e cycle sont effectués en psychologie

Il présente ensuite, les conséquences négatives aux stages bénévoles identifiées dans la recherche du CRIS-UQO de 2017 :

- Surcharge de travail : besoin d'occuper un autre emploi en parallèle
- Stress financier : endettement ou réduction des heures du travail étudiant
- Problèmes psychologiques : stress, épuisement professionnel, angoisse, anxiété, détresse etc...

➔ Par contre, l'étude du CRIS-UQO démontre des lacunes au niveau méthodologique, particulièrement au niveau de l'échantillon et de l'élaboration du questionnaire

Selon la littérature il existe une disparité entre les hommes et les femmes :

- Femmes : 80,2 % de stages non-rémunérés
- Hommes : 53,4 % de stages non-rémunérés
-

Tremblay dit Au Québec, ce serait environ 77 % des stagiaires qui ne reçoivent aucune forme de rémunération (FECQ, 2018) avec l'étude économique contemporaine. Il mentionne que stages rémunérés sont dans le domaine des sciences, Droit, Gestion, Communications et Génie (UdS) et les stages non-rémunérés sont dans la Médecine, Éducation, Sciences humaines et Santé (UdS)

Sur le plan législative, M. Tremblay mentionne si les stagiaires sont non-rémunérées, ils et elles n'ont pas de protection selon la Loi sur les normes du travail. Par ailleurs, l'article 10 de la Loi sur les accidents au travail et les maladies professionnelles protège les stagiaires qui exécutent un travail. Il précise que les protections prévues notamment par la Loi sur les normes du travail (chapitre A-1.1) et

la Loi sur les accidents au travail et les maladies professionnelles (chapitre A-3.001) sont nécessaires à l'amélioration de la condition des stagiaires (Consensus au niveau des acteurs sociaux concernés

Suite à sa présentation

Résolution n° 1 : 27-02-201

Il est proposé par : Kevin-Villeneuve Tremblay
Appuyé par : M. Carl Lavoie

Que l'AELIÉS se positionne en faveur de la rémunération de tous les stages;

Que l'AELIÉS appuie tout mouvement visant l'amélioration des conditions de stages;

Que l'AELIÉS documente la situation des stages non-rémunérés aux cycles supérieurs à l'Université Laval;

Que les stagiaires soient inclus au sein de la *Loi sur les normes du travail* ainsi que la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*;

Que le Gouvernement alloue de nouvelles ressources financières destinées aux secteurs parapublics et communautaires afin de permettre la rémunération des stagiaires embauchés dans ces milieux suite à l'identification du montant requis par cette mesure.

Amendement 1 :

Il est proposé par : Julien Jolicoeur-Dugré

Appuyé par : Mme Elianne Druisseaux

- **Que l'AELIÉS documente la situation des stages des étudiant-e-s étranger-e-s inscrit-e-s à l'Université Laval.**

AMENDEMENT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Amendement 2 :

Il est proposé par : Mme Elianne Druisseaux

Appuyée par : M. Clément Joubert

- **Que l'AELIÉS se positionne en faveur de l'accès aux stages des étudiant-e-s étranger-e-s.**

AMENDEMENT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Amendement 3:

Il est proposé par : M. Maxime Rouget

Appuyé par : M. Jérémy Bernard

- **Que l'AELIÉS appuie logistiquement et financièrement les associations de 2^e et 3^e cycles dans les moyens de pression pour la rémunération de tous les stages.**

Le vote est demandé :

Pour : 22

Contre : 18

S'abstenir : 14

AMENDEMENT EST ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Amendement 4 :

Il est proposé par : M. Louis-Simon Rousseau

Appuyé par : M. Jérémy Bernard

De diviser le vote pour les 8 proposition

Le vote est demandé

Pour : 16

Contre : 25

Abstention : 9

REJETÉ À LA MAJORITÉ

✚ Le vote est de demandé sur la proposition initiale

Pour : 40

Contre : 2

Abstention : 3

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5.2 Position(s) proposée(s) séance tenante

Résolution n° 1 : 27-02-201

Il est proposé par : M. Samuel Yergeau

Appuyé par : M. Clément Joubert

Que l'Université Laval fasse plus d'efforts pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre de catégorie 3, qui ne sont pas incluses dans son calcul de carboneutralité.

Que l'Université Laval revoie son offre de formation afin que le développement durable ait une place importante dans la formation de tous ses étudiantEs.

Que l'Université Laval se positionne publiquement contre un 3e lien entre Québec et Lévis.

Que l'Université Laval agisse positivement sur les habitudes en transport des utilisateurs en favorisant les transports actifs et en commun et en diminuant les espaces de stationnement.

Que l'Université Laval fasse preuve de transparence par rapport au désinvestissement des énergies fossiles enclenché en 2017.

Amendement1 :

Il est proposé par : Mme Audray Frechette-Barbeau

Appuyée par : M. Ludovic Miramand

D'enlever enlève la proposition sur le 3^e lien

Le vote est demandé :

Pour :3
Contre :36
Abstention :12

REJETÉ À LA MAJORITÉ

+ Demande de vote sur la proposition initiale

Pour :47
Contre :2
Abstention :6

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Résolution n° 1 : 27-02-201

Il est proposé par : M. Louis-Simon Rousseau
Appuyé par : M. Clément Joubert

Que l'AELIÉS documente la place du français aux cycles supérieurs à l'Université Laval; notamment quant au matériel de cours et à la littérature mobilisés par les enseignant-e-s.

Le vote est demandé

Pour : 32
Contre :5
Abstention :12

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Résolution n° 1 : 27-02-201

Il est proposé par : Marie Philip
Appuyé par : Jason Ortmann

Que l'AELIÉS se positionne contre l'islamophobie et le racisme systémique.

Que l'AELIÉS se positionne contre tout projet de loi du gouvernement du Québec visant à bannir le port de signes religieux des employé-e-s de l'État.

Le vote est demandé

Pour : 36

Contre :3

Abstention :8

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

5. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

À la suite de l'épuisement des points à l'ordre du jour, la séance est levée à **20h09**

Yasmine Mohamed
Secrétaire générale

Kevin Villeneuve- Tremblay
Président